



61^{ème} Session, Sous-Comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 4 de l'ordre du jour

Débat général

General Exchange of Views

1er février 2024

Madame la Présidente,

La délégation suisse vous félicite de votre élection à la présidence du Sous-comité Scientifique et Technique et vous assure de son plein soutien dans l'exercice de votre mandat. Elle saisit l'occasion de remercier l'Amb. Francisco Facetti de sa direction avertie des travaux tout au long de sa présidence.

La Suisse souhaite une chaleureuse bienvenue à la nouvelle Directrice, Mme Aarti Holla-Maini, et au Conseiller pour la science spatiale, M. Driss El-Hadani, qui ont pris leurs fonctions depuis la dernière session. Elle se réjouit de poursuivre la collaboration avec toute l'équipe du Bureau des Affaires Spatiales et salue l'excellent travail de M. Niklas Hedman dans ses fonctions de Secrétaire du Comité et de Directeur ad interim. Nous lui souhaitons une très belle retraite.

Madame la Présidente,

En adoptant sa « Politique spatiale 2023 », le gouvernement suisse a réagi à l'évolution rapide des activités spatiales et à leur importance croissante dans de nombreux domaines allant de la numérisation à la sécurité.

Les applications spatiales offrent également des services incontournables dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la sécurité alimentaire ou de la santé. La nouvelle politique spatiale suisse s'appuie sur trois axes : augmenter la prospérité et la sécurité de la société, repousser les limites de la science et de la technologie et permettre aux générations futures de profiter pleinement des opportunités offertes par l'espace. Cette politique réaffirme également l'engagement de la Suisse dans le développement de règles et de normes internationales, notamment dans le cadre de l'ONU, et prévoit l'établissement d'une loi spatiale nationale. Celle-ci portera sur l'autorisation et la supervision des activités spatiales, l'immatriculation des objets spatiaux et les questions de responsabilité.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de commenter quelques sujets dans lesquels la Suisse s'engagera particulièrement durant cette session.

1° *La viabilité à long terme des activités spatiales* : la Suisse a nommé trois représentants pour l'atelier du 6 février issus du milieu académique, du secteur privé et de la société civile. Le Prof. Thomas Schildknecht de l'Université de Berne donnera un exposé durant l'atelier, alors que la compagnie Clearspace S.A. et l'Association Space Sustainability Rating ont présenté des contributions écrites en leur nom propre. Lors d'un événement parallèle, l'acteur privé Spacetalk S.A. donnera une présentation de son projet de plateforme de coordination des opérations spatiales. L'événement parallèle aura lieu mardi 6 février à 9h dans la salle M2.

2° *Espace et santé globale* : le réseau international « Espace et santé globale » se réunira en marge de la session les 5 et 6 février sous la coordination du Prof. Antoine Geissbühler et de son équipe de l'Université de Genève. Nous remercions tous les experts, pays et organisations engagés dans ces travaux qui contribuent, à travers de nombreux projets et collaborations, à concrétiser les bénéfices des activités spatiales dans la mise en œuvre de l'objectif n°3 du développement durable.

3° *Cieux sombres et tranquilles* : la Suisse remercie l'UIA, l'ESO et le SKAO dont elle est membre pour leur travail sur ce sujet. Elle est d'avis qu'un Groupe d'experts devrait être établi pour pouvoir étudier, avec tous les acteurs, l'impact des grandes constellations sur les observations astronomiques et les moyens d'y remédier. La Suisse soutient la mise à l'ordre du jour de ce sujet dès la prochaine session du Sous-comité. Elle se porte co-parraine du CRP.18 présenté sur ce sujet.

4° *Préparation du Sommet de l'Avenir* : la Suisse remercie l'Allemagne et la Namibie d'avoir inclus un passage sur la gouvernance des activités spatiales dans le Zero Draft du Pacte de l'Avenir. Nous nous réjouissons de participer à la négociation de ce projet et sommes reconnaissants à l'OOSA, à l'Allemagne, à l'Autriche et au Portugal, de faciliter la discussion sur ce sujet important dans le cadre du COPUOS.

Madame la Présidente,

La Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine et appelle la Russie à entamer immédiatement une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien.

La Suisse est d'avis que le projet de résolution intitulé « Space science and technology for promoting peace », présenté par la Russie devant ce Sous-comité, contient des éléments problématiques. Elle relève de plus que ce projet n'a pas été développé de manière inclusive ni sur mandat du COPUOS.

Je vous remercie.